

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 19 DECEMBRE 2024.**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Eric Athenot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte-Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Clotilde Trichet

Usagers (étudiants) :

Parmi les **membres invités** étaient présents : Charlotte Coffin, Véra Delorme, Roxana Bauduin Sicoe-Tirea, Emmanuelle Faure, Aline Garnier, Martin Dumont, Bernard Gendrel, Mireille Touzery, Anne-Laure Rigeade

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Damien Zanone, Laure Gallouët, Karine Bellance

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

Conseil plénier

1. Point d'information

Lucie Gournay évoque les dernières actualités de l'UFR.

Elle rappelle que le déroulé de la journée portes ouvertes (JPO, le 8 février 2025) sera envoyé le 20 décembre 2024 au service qui coordonne l'organisation. Elle demande d'insister sur les Masters lors de la tenue des stands et conférences. Clément Duyck demande à ce que le formulaire envoyé par Claire Bourdille soit correctement complété afin que le dossier sécurité puisse être validé dans les temps.

Lucie Gournay annonce que le bilan des Mastérialles semble positif.

Elle poursuit en annonçant que l'option faculté ne sera plus dans la nouvelle offre de formation (NOF). Par ailleurs, une mise à jour du cadrage de la NOF par l'Université a été transmise.

Les directions de départements ont reçu le nouveau cadrage pour construire les maquettes. Le cahier des charges de l'UFR a été mis à jour et remis en ligne.

La nouvelle offre de formation intègre :

- une nouveauté sur l'UE transversale « transition écologie développement soutenable » (TEDS), en L3 S5
- une UE d'ouverture avec deux ECTS en L2 S4 qui devra être étudiée en commission pédagogie-moyens le 16 janvier après-midi avant le prochain conseil d' UFR.

Virginie N'Dah Sekou s'interroge sur l'obligation ou non de placer l'option d'ouverture et le TEDS sur des semestres bien précis. Elle souligne la complexité de placer de nouveaux cours en LEA en L2 et L3 car les maquettes sont déjà très chargées.

Clément Duyck lui répond que c'est une obligation de l'Université de placer ces UE en 3^{ème} année.

Guillaume Marche intervient pour transmettre les remarques de Sonia Birocheau, surprise de l'introduction d'un enseignement supplémentaire dans cette UE transversale en semestres 4 et 5. Il précise que, par ailleurs, il n'est pas inutile d'en discuter maintenant car cela peut permettre de prendre de l'avance sur la préparation de la commission pédagogie-moyens.

Clément Duyck répond qu'aucun ajout n'a été fait, tout avait été prévu mais le placement final a dû être réalisé avec le cadrage définitif de l'Université.

Charlotte Coffin souhaite clarifier le nombre exact de lignes de projets tutorés à mentionner sur la maquette.

Lucie Gournay répond que la question sera abordée en commission pédagogie-moyen du 16 janvier.

Lucie Gournay rappelle la création d'un Pôle handicap dans l'UFR. Suite à sa mise en place, une procédure plus fluide pour identifier les étudiants en situation de handicap est mise en œuvre, avec des préconisations diffusables aux enseignants. Un mail a été adressé aux directions de départements pour insister sur la diffusion des arrêtés aux responsables pédagogiques d'année ou de formation. Lucie Gournay rappelle que Jordane CLAIRE, adjoint à la scolarité, ainsi que Christelle Bois-Cadet, gestionnaire des licences 1 & LANSAD, sont en soutien de ce Pôle handicap.

Lucie Gournay annonce que la campagne MonMaster a encore été avancée cette année. Les jurys de L3 doivent en conséquence avoir lieu la semaine du 17 février, afin que les étudiants puissent déposer leurs relevés de notes au moment de leur candidature. Le changement de calendrier sera mis au vote lors du conseil du 30 janvier 2025.

Nicolas Bilet demande aux directions de départements de bien informer leurs collègues sur cette information, afin de ne pas pénaliser le service Scolarité.

Lucie Gournay présente les éléments de cadrage des deux *Graduate Programs* (GP), qui sont organisés sous forme de diplôme universitaire. Elle précise qu'un courrier envoyé le 6 décembre annonçait que le GP Patrimoines et le GP Égalité Diversités Inclusion ne seraient plus financés par l'UPEC à partir de janvier 2026.

En effet, une enveloppe annuelle de 30 K€ pour chaque graduate était allouée depuis leur création, avec l'objectif de s'autofinancer à l'issue de l'expérimentation. Suite à des échanges entre les responsables des DU et la Présidence, il est proposé le maintien d'une enveloppe réduite de moitié pour chacun des DU l'an prochain.

2. Vote : renouvellement du DU Patrimoines

Lucie Gournay informe qu'il a été constaté avec les deux directrices Anne Raffarin et Nathalie Gorochov, que le DU ne pouvait pas s'auto-financer. Les équipes ont beaucoup travaillé sur la refonte de ce GP afin de proposer des évolutions de maquette. La première version serait le renouvellement du DU Patrimoine complet, sous réserve d'une décision ferme de l'Université concernant le financement. Il a également été proposé la reconduction uniquement pour la 2^e année du DU, afin que les étudiants déjà inscrits puissent terminer leur année et obtenir leurs diplômes.

Lucie Gournay propose au vote deux options à ce DU sous conditions.

Myriam Baron rappelle que les Graduate Program étaient expérimentaux. Par ailleurs, elle s'interroge sur la faisabilité du renouvellement complet du DU, au vu de la dotation de contribution, votée lors du dernier conseil, fortement amputée. Permettre aux étudiants déjà inscrits de terminer leurs DU lui paraît néanmoins tout à fait normal.

Guillaume Marche demande si après le renouvellement seulement pour les M2, le projet serait arrêté. Il ajoute qu'il y a un manque de sérieux inadmissible de la part du président de l'Université. Lucie Gournay répond que le projet prendra fin après le renouvellement des M2, sans nouveaux financements de l'Université.

Mireille Touzery précise que tout ceci n'encourage pas du tout à se lancer dans de nouvelles formations. Tout le travail réalisé s'avère au final inutile.

Graciela Villanueva demande si le financement va jusqu'à septembre 2025 et précise qu'il est difficile de se prononcer sans informations fermes.

Lucie Gournay répond que l'on peut seulement voter le renouvellement pour la seule 2^e année, en attendant la confirmation du financement.

Virginie N'Dah Sekou se demande s'il est même possible de voter un renouvellement sans avoir eu accès à l'argumentaire de renouvellement, qui n'a pas été diffusé aux membres du

Conseil. Clément Duyck répond que le seul argumentaire produit ne correspondait pas aux deux propositions.

Virginie N'Dah Sekou se trouve également très gênée par ces formations complémentaires avec un volume horaire si important pour si peu d'étudiants.

Elisabeth Vialle répond que la maquette est en cours de révision pour transformer une partie des CM en TD. La difficulté pour transformer certains CM en TD réside dans le fait que de nombreux intervenants extérieurs viennent pour des conférences.

Myriam Baron ajoute que sans assurance de reconduction du soutien financier, sans l'argumentaire, le vote du renouvellement pour la seule 2^e année est déjà plus que correct.

Elisabeth Vialle répond que l'argumentaire n'a pu être produit suite aux contraintes de temps du calendrier.

Lucie Gournay propose de décomposer le vote pour chaque version.

Suite à la lecture des procurations, le renouvellement du DU Patrimoines pour 2025-2026 uniquement pour la 2^e année d'enseignement est mis au vote à bulletin secret, et adopté à la majorité (2 votes contre, 8 abstentions).

Le renouvellement du DU Patrimoines pour l'intégralité de la maquette pour 2025-2026 est mis au vote à bulletin secret, le conseil vote contre le renouvellement du DU complet à la majorité (7 votes contre, 6 abstentions).

3. Vote : renouvellement du DU Responsable Égalité, diversité, inclusion

Lucie Gournay présente un constat différent pour le DU Responsable égalité, diversité inclusion (DU EDI), avec un potentiel d'auto-financement avéré. Ce DU a rouvert cette année en FC avec une maquette allégée, suite à une pause d'un an.

Pour le moment, l'auto-financement n'est pas total, mais en raison de partenariats montés par Antoine Servel, responsable de ce DU, et de demandes d'informations régulières de la part de potentiels stagiaires, le financement semble possible rapidement. L'année prochaine l'organisation pédagogique va permettre une découpe du DU en modules payants.

Guillaume Marche se demande pourquoi un vote doit avoir lieu pour ce DU.

Clément Duyck répond que la validité des DU est de deux ans, ils sont donc mis au vote pour l'ouverture l'année prochaine.

Nicolas Bilet précise que des entreprises ont validés des prises en charge pour la prochaine rentrée, il y a un vrai potentiel FC pour ce DU.

Karine Lapeyre se fait le relais d'Antoine Servel, retenu par d'autres obligations, pour indiquer qu'il est en relation avec la DifPro afin de favoriser les prises en charge employeur et de communiquer sur cette formation unique en Île-de-France.

Le renouvellement du DU Responsable Égalité, diversité, inclusion est mis au vote à bulletin secret, et adopté à la majorité (1 vote contre).

4. Vote : fiche projet de la mention master Humanités

Lucie Gournay présente la fiche du master Humanités. Roberto Poma est pilote de ce master. Il y a eu très peu de communication avec les autres départements, Lucie Gournay fera un point lors de la commission pédagogie-moyens du 16 janvier. Le parcours Humanités doit permettre de mettre en place un nouveau débouché pour des étudiants ayant un profil LAS.

Lucie Gournay rappelle que le conseil avait voté en novembre 2024 une mention Humanités, pour un master de santé plus généraliste. Lucie Gournay expose au conseil les changements apportés à la fiche projet de la mention master Humanités.

Nicolas Bilet demande des précisions sur la création de la mention. Il avait été dit que cette ouverture de mention était hypothétique, et ne serait pas immédiate. Il craint que cette ouverture ne se fasse au détriment de Master plus fragile, comme en Philosophie.

Lucie Gournay répond qu'il n'est pas question de fermer le master Philosophie, l'idée était d'ouvrir par précaution un master Humanités pour des étudiants au profil Santé mais qui ne sont pas des soignants. C'est une demande d'accréditation de mention, il n'y a aucun projet concret de Master à ce jour.

Virginie N'Dah Sekou expose deux points qui, selon elle, posent problème. Le premier est la modification par l'équipe de direction d'une fiche projet montée par un département plutôt que celle finalisée et votée par ce département.

Le second est de voter sur un projet d'ouverture et donc de fermeture puisque l'on doit être à coût constant. Elle demande confirmation du fait qu'une accréditation peut être demandée hors calendrier de la NOF.

Myriam Baron répond qu'il est possible de le faire à mi-parcours.

Martin Dumont se demande si la littérature serait concernée sur ce projet. Bernard Gendrel répond que le département n'a pas été consulté.

Emmanuelle Faure aimerait que la fiche donne plus d'informations sur l'origine des licences des étudiants, ainsi que sur les débouchés de cette mention.

Myriam Baron se demande si l'on a intérêt à proposer une fiche-projet non aboutie avant de réaliser un benchmark avec les départements concernés.

Clément Duyck répond que si les élus pensent qu'il est trop précoce pour voter cette fiche projet, l'équipe de direction peut essayer de voir dans quelle mesure il est possible de le faire plus tard.

Guillaume Marche demande une précision : si le vote est majoritairement favorable à la demande d'accréditation, pour le cas où l'on veuille ensuite ouvrir la formation, il faudrait procéder à un nouveau vote pour une ouverture de formation. Guillaume Marche est également gêné sur la modification de la fiche en séance.

La fiche projet de la mention master Humanités est mis au vote à bulletin secret, et rejetée à la majorité (14 votes contre, 3 abstentions).

5. Vote : Ouverture de groupes supplémentaires au second semestre en Licence

Damien Zanone expose les demandes des responsables de départements :

- Anglais : 88h ETD en L3
- Histoire : 19,5h ETD en L1
- LEA Créteil : 123,5h ETD en L1 anglais/allemand
- LEA Sénart : 260h ETD pour 2 groupes supplémentaire en L1
- Lettres : 58,5h ETD en L1
- Philosophie : 19,5h ETD en L1
- Géographie : 78h ETD en L1 et 78h ETD en L2 (demande ferme)
- Géographie 32,5h ETD en raison des contraintes de capacité de la salle informatique (demande sous réserve du nombre d'étudiants inscrits en janvier)

Les ouvertures de groupes supplémentaires au second semestre sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

6. Questions diverses

Myriam Baron se demande si les anciens étudiants qui participent aux Mastérialles bénéficient encore d'ouvrages en récompense.

Emmanuel Fureix répond que le dispositif n'a pas été reconduit. En effet, un certain nombre d'étudiants, l'an dernier, n'a pas récupéré les ouvrages qu'ils avaient commandés.

Karine Lapeyre demande s'il est possible de permettre aux étudiants de M2 de s'inscrire en régime dérogatoire un peu à l'avance, car ces inscriptions se font fin février, à un moment où les étudiants n'ont plus cours et sont en stage.

Karine Bellance se renseignera sur une solution possible pour ce cas particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.